



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur-général de la susdite Municipalité, QUE :

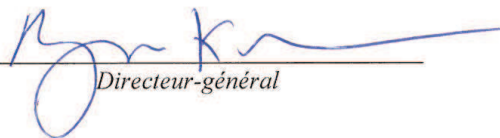
LE RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE de la Municipalité de Pontiac devant être en vigueur durant les exercices financiers 2017, 2018 et 2019, a été déposé à mon bureau le 20 octobre 2016, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC des Collines-de-l'Outaouais
216, chemin Old Chelsea
Chelsea, Québec
J9B 1J4
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiquée ci-dessus;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-43 de la MRC des Collines de l'Outaouais et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

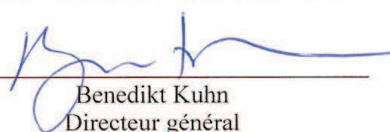
DONNÉ À PONTIAC ce vingt-quatrième jour d'octobre, en l'an deux mille seize.


Directeur-général

CERTIFICAT de PUBLICATION (Articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00, le 24e jour d'octobre, en l'an deux-mille seize.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24e jour d'octobre deux-mille seize.


Benedikt Kuhn
Directeur général